

Démarche Climat air énergie

Compte-rendu de la réunion de comité de pilotage du 23 octobre 2018

Nous faisons suite au comité de pilotage du 23/10/2018 et vous remercions de votre participation. Le but était d'une part de valider les diagnostics relatifs aux consommations d'énergie, émissions de polluants et de gaz à effet de serre ainsi que la vulnérabilité des territoires des Communautés de communes de Beaurepaire et du Pays Roussillonnais et d'autre part de proposer les orientations qui serviront à la définition de la stratégie en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de maîtrise des consommations d'énergie et de préservation de la qualité de l'air.

Le partage de vos réflexions et vos contributions à la définition des orientations permettent d'envisager la construction de la stratégie du futur plan d'action. Cette démarche couple la mobilisation des acteurs à une méthodologie de projet : diagnostic, stratégie, plan d'action, suivi et évaluation.

Vous trouverez, ci-joint :

- la présentation,
- le glossaire,
- la grille de définition des orientations, résultat du travail réalisé lors du COPIL,
- et la feuille de présence.

La présentation des diagnostics a suscité certaines réflexions ou constats basés principalement sur son contenu et l'exploitation des données :

- la nuisance sonore est un problème qui concerne de manière importante la Vallée du Rhône mais elle n'apparaît pas dans les diagnostics ? Cet aspect est traité dans les diagnostics (p.66 du diagnostic CCPR et p.64 du diagnostic CCTB) mais il n'est pas présenté dans la synthèse n'étant pas l'enjeu principal.
- le développement est restreint par le pluralisme des risques. Les diagnostics intègrent-ils les plans de préventions PPRI, PPR ? Oui, les diagnostics mentionnent ces éléments (p.134-135 du diagnostic CCPR et p.124-125 du diagnostic CCTB).
- où sont situées les stations de mesures de la qualité de l'air en Pays Roussillonnais ? Les stations sont implantées sur les communes (<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/donnees/acces-par-station>) :
- les Roches de Condrieu (typologie : périurbaine ; influence : industrielle ; date de mise en service : 04-12-1992 ; principaux polluants mesurés : Dioxyde soufre, Dioxyde d'azote, Monoxyde d'azote, Ozone),
- Sablons (typologie : périurbaine ; influence : fond; date de mise en service : 04-09-2003 ; principaux polluants mesurés : Dioxyde d'azote, Monoxyde d'azote, Ozone),
- Roussillon (typologie : urbaine ; influence : fond; date de mise en service : 03-12-1992 ; principaux polluants mesurés : Dioxyde d'azote, Monoxyde d'azote, Particules PM10, Ozone, Benzène),
- Salaise sur Sanne (typologie : périurbaine ; influence : trafic; date de mise en service : 08-09-2005 ; principaux polluants mesurés : Dioxyde d'azote, Monoxyde d'azote, Particules PM10, Benzène Particules PM2,5).
- l'observatoire de la qualité de l'air Atmo AURA fait-il la différence entre les sources de pollution endogènes et exogènes ? L'intérêt est d'éviter la réalisation d'actions locales inefficaces, la source de pollution se trouvant en dehors du territoire. C'est particulièrement vrai pour l'ozone, un polluant secondaire dont les sources d'émission sont liées à l'activité humaine et pourtant ce polluant se concentre en zone rurale.

Par la suite, ont été discutés les orientations proposées et les choix :

- un affichage de la gouvernance, mobilisation, sensibilisation identifiée comme une orientation, avec la dimension d'une gouvernance interne au futur territoire et en lien avec les acteurs du territoire, répondant aux attentes et besoins des acteurs. L'intérêt est d'asseoir la volonté de la collectivité et de s'inscrire dans le temps.
- l'importance donnée à la préservation de la qualité de l'air du fait de la spécificité de nos territoires, ce sujet est transversal, il aurait pu être traité dans chacun des thèmes au risque de le diluer.
- rapprochement de l'aménagement du territoire, en référence à des outils de planification avec l'adaptation du territoire. Les dissocier reviendrait à sacraliser l'approche d'adaptation du territoire pour finalement peu investir sur ce thème.
- noter l'importance de privilégier les actions de réduction des consommations d'énergie plutôt que de développer la production d'énergies renouvelables : logique des niveaux d'actions : éviter, réduire, compenser mais aussi du fait de l'importance des investissements et des potentiels d'EnR.

Il en ressort que :

- l'expression des orientations est jugée très axée sur l'air et l'énergie et que les dimensions et les liens avec l'économie, la biodiversité et l'eau sont insuffisamment soulignés.
- Il est essentiel de ne pas opposer les usages et de mesurer l'efficacité des actions au regard de l'euro investi.
- La place de l'atténuation des émissions en vue de lutter contre le changement climatique et de l'adaptation afin de rendre le territoire moins vulnérable au changement climatique a été abordée. La démarche intègre ses deux dimensions, l'adaptation du territoire est un thème peu exploré par les plans climat : vision à moyen et long terme, vulgarisation ...
- Certaines actions tiennent au changement des pratiques, il est nécessaire de faire évoluer les pratiques culturelles.

Les réflexions sur la gouvernance soulèvent des attentes importantes et des limites :

- la commune, le quartier est l'échelle qui permet de sensibiliser l'habitant,
- l'EPCI devra être force de proposition envers les communes,
- comment mobiliser les habitants, lorsque nous-mêmes élus nous avons du mal à nous mobiliser ?
- quelle instance mettre en place au risque d'une superposition ?
- informer les élus en Conseil communautaire, communiquer tous les trimestres dans le bulletin de l'EPCI,
- créer un site internet spécifique au plan climat.

Vos contributions aux orientations sont notées en rouge dans le document excel, ci-joint « définition des orientations post copil du 23/10/2018 ».

Vous pouvez réagir à ce compte-rendu, venir compléter la grille des orientations ou consulter les diagnostics dans leur version intégrale (lien ci-dessus). Vous serez prochainement sollicité, dans le cadre de ce COPIL, sur l'adoption d'une stratégie, associée à des objectifs, du plan climat.

Bien cordialement

L'équipe climat, air, énergie